

# Garantie Loyers Impayés



## OBJET

---

- Ce contrat est une excellente couverture contre les loyers impayés et la dégradation du logement
- Tranquillité d'esprit pour vous et votre banque. Gérez votre immobilier locatif en toute sérénité

## COMBIEN CA COÛTE ?

---

- 2.75% TTC des loyers charges comprises **déductibles de vos revenus fonciers**

## CIBLE

---

- La mise en garantie des locataires entrants devra être fondée sur leur éligibilité ou celle de leur caution solidaire (locataires étudiants ou apprenti)
- Les locataires doivent justifier de **Revenus nets réguliers et permanents émanant d'une situation professionnelle ou financière stable et d'un Taux d'effort inférieur ou égal à 37%**

## GARANTIES

---

- Couvre les loyers et les charges **jusqu'au départ du locataire** (plafonnés à 70.000€)
- Couvre les détériorations immobilières plafonnées à 10.000€ TTC par sinistre et par logement (franchise égale au montant du Dépôt de garantie exigible par le bailleur à l'entrée dans les lieux)
- Couvre les frais de contentieux engagés pour recouvrer le montant des loyers impayés ou des dégradations immobilières imputables au locataire défaillant

Mentonnaise d'Assurances

15 Porte de France – BP223 – 06500 Menton

Tél : 04 93 57 03 03 Mail : [contact@mentonassurances.com](mailto:contact@mentonassurances.com)